# **Dossier de candidature HMONP avec MSP 2025/2026**

## →PIECES A JOINDRE AU DOSSIER de CANDIDATURE

|  |  |
| --- | --- |
|  | Lettre de candidature argumentée |
|  | Curriculum vitae détaillé |
|  | Photocopie de la carte nationale d’identité ou du passeport |
|  | Photo d’identité format JPEG |
|  | Photocopie du diplôme d’Etat d’architecte (ou attestation)Pour les étudiants étrangers, photocopie du diplôme admis en équivalence et sa traduction en français |
|  | Contrat de travail (CDD-CDI) ou promesse d’embauche délivrée par l’employeur (CDD-CDI ou contrat « Passerelle »)mentionnant la durée prévisionnelle du contrat et le montant de la rémunération |
|  | Convention avec signatures obligatoires du tuteur (agence) / MODELE A TELECHARGER SUR LE SITE INTERNET DE L’ENSAPL |

## →TRANSMISSION DU DOSSIER ET DES DOCUMENTS ANNEXES VIA L’INSCRIPTION EN LIGNE

## Période d’inscription : du 20 juillet 2025 au 12 septembre 2025 inclus.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés

*Si le candidat n’a pas trouvé d’agence au moment du dépôt de son dossier de candidature, un délai supplémentaire pourra lui être accordé jusqu’au 16 octobre. Veuillez noter toutefois que l’état d’avancement dans la recherche de la MSP est l’un des critères de sélection*.

## \*\*\*\*Les réponses aux candidats seront envoyées par courriel fin septembre 2025\*\*\*\*

Pour information

Les frais d’inscription s’élèvent en 2025/2026 à 658€.

Les étudiants inscrits en HMONP sont dispensés de la CVEC.

## COORDONNÉES

|  |  |
| --- | --- |
| Civilité | □ Madame □ Mademoiselle □ Monsieur |
| Nom |  |
| Prénom |  |
| Nationalité |  |
| Date de naissance |  | Ville de naissance |
| Adresse |  |
| Téléphone |  |
| Mail |  |

1. ETUDES

|  |  |
| --- | --- |
| Diplôme d’Etat d’Architecte | Obtenu le:à l’Ensa de : |
| N° étudiant obligatoire pour tous les étudiants |  |
| N° INE obligatoire (voir relevé de notes du bac ou créez- vous un compte sur le site <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/enregistrement>pour l’attribution automatique d’un numéro ) |  |
| Autres titres admis en dispense ou en équivalence | Obtenu le : |
| Intitulé du titre ou diplôme : | Délivré par : |
| *Pour vérifier l’équivalence d’un diplôme étranger* [http://www.architectes.org/exercer-en-france-et-](http://www.architectes.org/exercer-en-france-et-l-etranger)[letranger](http://www.architectes.org/exercer-en-france-et-l-etranger) | Ville: Pays:  |

## 3.COORDONNEES DE LA STRUCTURE D’ACCUEIL

Les lieux possibles de mise en situation professionnelle doivent correspondre à des lieux d'exercice réel de la maîtrise d'œuvre. La MSP peut également être effectuée dans des agences d’urbanisme, dès l’instant où ces structures font de la maîtrise d’œuvre et sont inscrites à l’Ordre des architectes et ont en leur sein un architecte inscrit à l’Ordre des architectes. Le tuteur en agence doit être inscrit à l’Ordre depuis au moins 5 ans et avoir au moins autant d’années de pratique de la maîtrise d’œuvre.

Le statut d’autoentrepreneur peut être exceptionnellement autorisé.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’AGENCE |  |
| Adresse postale |  |
| Date d’inscription à l’Ordre (obligatoire) |  |
| Nom du TUTEUR |  |
| Date d’inscription à l’Ordre (obligatoire) |  |
| Adresse mail |  |
| Téléphone |  |
| Type de contrat | CDD □ CDI □  |
| Promesse d’embauche | CDD □ | CDI □ |  | contrat Passerelle □ |
| Durée prévisionnelle du contrat | du : |  | au : |  |
| Montant de la rémunération nette mensuelle |  |
| Statut autoentrepreneur\_**tous les cas ne sont pas autorisés et seront étudiés par la commission, ce statut est dérogatoire\_**  | (joindre notification d’affiliation au régime d’auto- entrepreneur délivrée par l’URSSAF)  |

## J’atteste sur l’honneur que les renseignements indiqués dans ce dossier sont exacts. Fait à , le

Signature de l’ADE